

Reçu le 11 JAN. 2021

Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs

Goumoens-la-Ville, le 8 janvier 2021

Municipalité de St-Barthélemy
Route du Village 82
1040 St-Barthélemy

Analyses d'eau potable

Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les municipaux,

Selon la volonté des membres du Conseil intercommunal de l'AIAE exprimée lors de la séance du 9 décembre dernier, nous vous communiquons l'évolution du Chlorothalonil présent dans l'eau potable.

Les analyses effectuées durant les dernières semaines de l'année 2020, relèvent une moyenne se situant entre 250 et 300 ng/litre.

Nous précisons que les valeurs relevées correspondent à un moment précis et qu'elles peuvent varier d'un jour à l'autre.

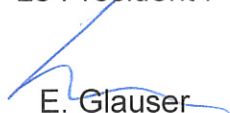
Nous vous rappelons que la valeur autorisée est de 100 ng/litre, toutefois selon les propos de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), cette eau est consommable :

« Les consommateurs peuvent continuer de boire de l'eau potable dans laquelle on a détecté des métabolites du Chlorothalonil. Les exigences fixées pour l'eau potable en Suisse sont très élevées ».

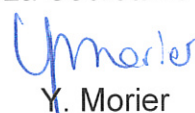
Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les municipaux, nos salutations les meilleures.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :


E. Glauser

La Secrétaire :


Y. Morier